

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2020**

Date de convocation : 4 février 2020

Sont présents 12 conseillers municipaux.

Excusé : DUPEYRON Jean-Claude	Pouvoir à FAURE Jean-Pierre
Excusé : SOULACROIX Brigitte	Pouvoir à PARSAT Joëlle
Excusé : BROUSSE Christian	Pouvoir à PREVOT Bernard
Excusé : BECHADERGUE Francis	Pouvoir à PALLARD Sandrine

Absents :

Début de la séance à 20 h 34

Secrétaire de séance : Virginie VANZAVELBERG

**Monsieur le Maire quitte la réunion du conseil municipal durant la présentation des comptes administratifs 2019.**

### **1) VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – COMMUNE**

Madame Brigitte VALADE présente les résultats du compte administratif 2019 de la commune :

Résultat de l'exercice 2019 :

- Section de fonctionnement..... 175 724,21 € d'excédent
- Section d'investissement..... 311 829,04 € d'excédent

avec un résultat de clôture pour 2019 :

- Section de fonctionnement..... 406 066,58 € d'excédent
- Section d'investissement..... 229 246,26 € d'excédent

POUR 14 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **2) VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – IRRIGATION**

Madame Brigitte VALADE présente les résultats du compte administratif 2019 du service d'irrigation :

Résultat de l'exercice 2019 :

- Section de fonctionnement..... 19 571,39 € d'excédent
- Section d'investissement..... 1 166,21 € de déficit

avec un résultat de clôture pour 2019 :

- Section de fonctionnement..... 59 389,15 € d'excédent
- Section d'investissement..... 80 977,69 € d'excédent

POUR 14 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **3) VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – ASSAINISSEMENT**

Madame Brigitte VALADE présente les résultats du compte administratif 2019 du service d'assainissement :

Résultat de l'exercice 2019 :

- Section de fonctionnement..... 6 898,30 € d'excédent
- Section d'investissement..... 765 454,55 € d'excédent

avec un résultat de clôture pour 2019 :

- Section de fonctionnement..... 72 341,63 € d'excédent
- Section d'investissement..... 770 819,99 € d'excédent

POUR 14 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

**Monsieur le Maire reprend sa place au sein du conseil municipal.**

**4) COMPTE DE GESTION 2019 – COMMUNE**

Madame Brigitte VALADE donne lecture au conseil municipal du compte de gestion 2019 de la commune établi par Mme TREBOUTTE, trésorière de la collectivité et informe qu'il est en totale concordance avec le compte administratif 2019. Après délibération, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 par :

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

**5) COMPTE DE GESTION 2019 – IRRIGATION**

Madame Brigitte VALADE donne lecture au conseil municipal du compte de gestion 2019 du service d'irrigation établi par Mme TREBOUTTE, trésorière de la collectivité et informe qu'il est en totale concordance avec le compte administratif 2019. Après délibération, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 par :

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

**6) COMPTE DE GESTION 2019 – ASSAINISSEMENT**

Madame Brigitte VALADE donne lecture au conseil municipal du compte de gestion 2019 du service d'assainissement établi par Mme TREBOUTTE, trésorière de la collectivité et informe qu'il est en totale concordance avec le compte administratif 2019. Après délibération, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 par :

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

**7) DELIBERATION AUTORISATION DEPENSES D'INVESTISSEMENT - COMMUNE**

Monsieur le Maire informe de la possibilité de mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2019 dans l'attente du vote du budget primitif. Le montant budgétisé en dépenses d'investissement 2019 : 383 590,55 € (25 % 95 897,64 €). Il propose les montants et les affectations des crédits ci-après :

21578 – Autre matériel et outillage de voirie	7 000 €
2313 – Travaux de bâtiments	50 000 €
2158 – Autres installations, matériel et outillage	10 000 €
2183 – Matériel bureau et matériel informatique	10 000 €
2184 - Mobilier	10 000 €
2188 – Autres immobilisations corporelles	8 897,64 €

Après débat, le conseil municipal décide d'accepter les propositions de Monsieur le Maire par :

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

**8) AUTORISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT - IRRIGATION**

Monsieur le Maire informe de la possibilité de mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2019 dans l'attente du vote du budget primitif. Le montant budgétisé en dépenses d'investissement 2019 : 220 000 € (25 % 55 000 €). Il propose les montants et les affectations des crédits ci-après :

231 – Immobilisations corporelles en cours	55 000 €
--	----------

Après débat, le conseil municipal décide d'accepter les propositions de Monsieur le Maire par :

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

**9) REAMENAGEMENT BATIMENT EN LOGEMENT POUR MAISON D'ACCUEIL**

### **POUR PERSONNES AGEES-FRAIS DE RESTAURATION STAGIAIRES IDCPRO**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le centre de formation IDC-PRO doit intervenir lors des travaux de réaménagement du presbytère en maison d'accueil pour personnes âgées et informe que les frais de restauration des stagiaires et des formateurs devront être pris en charge par la commune. Après délibération, le conseil municipal accepte la prise en charge des frais de restauration des stagiaires et des formateurs devant intervenir sur ce chantier d'insertion et dit que les crédits seront prévus au budget primitif.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **10) APPROBATION DES STATUTS D'AGE.DI**

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts du syndicat informatique A.GE.D.I. Ceux-ci ont été modifiés en vue de les adapter à la réglementation en vigueur. Après délibération, le conseil municipal approuve ces statuts.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **11) AUTORISATION CREATION HALLE CITOYENNE SUR TERRAIN COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du budget participatif Dordogne Périgord organisé par le Conseil Départemental, le projet de création d'une halle citoyenne déposé par l'Amicale Laïque a été retenu. Ce bâtiment devant être construit sur une parcelle appartenant à la commune, il est nécessaire de donner l'autorisation. Après délibération, le conseil municipal autorise la construction d'une halle sur un terrain communal.

POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

### **12) MOTION DE SOUTIEN A LA FILIERE VIN ET EAUX-DE-VIE DE VIN**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'inquiétude de la filière viticole suite à la surtaxation des importations de vin aux Etats-Unis et propose d'adopter la motion de soutien. Le conseil Municipal adopte cette motion de soutien.

POUR 10 voix CONTRE 6 voix ABSTENTION 6 voix

### **13) DIVERS**

- Remerciements de la famille ZACCARON suite au décès de M. ZACCARON Christian
- Remerciements de l'équipe soignante du court séjour gériatrique de l'hôpital de Bergerac pour la réalisation du parking de co-voiturage
- Remerciements de Mrs Mmes JEAN, RODE, VINTEJOUX, REY et ARNOUX pour le colis de Noël
- Remerciements du Twirling pour le soutien apporté par la municipalité
- Remerciements de la Paroisse pour la rénovation de la sacristie

Fin de la séance à 21 h 34.